

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article1007>

Associer un logo à un article, une brève ou une rubrique

- Réseaux numériques - Système de publication Web - SPIP - Edition de contenus -



Date de mise en ligne : vendredi 27 novembre 2009

Mission TICE 38

Avertissement

Les logos sont des images au format [GIF](#), [JPG](#) ou [PNG](#) dont la taille ne doit pas excéder une largeur de 200 pixels et une hauteur de 70 pixels. Une rubrique sans logo hérite du logo de sa rubrique parent. De même, un article sans logo hérite du logo de sa rubrique. Pour qu'un article ou une rubrique n'affiche pas le logo de la rubrique parent, une astuce consiste à lui associer comme logo une image transparente.

Pour associer un logo à une rubrique, un article ou une brève :

1. Naviguer dans l'espace privé jusqu'à l'affichage de la rubrique, de l'article ou de la brève.
2. Dans la partie gauche de la page, cliquer sur le triangle noir précédant « LOGO DE L'ARTICLE » ("de la brève" ou "de la rubrique").
3. Cliquer sur le bouton « Parcourir »..
4. Sélectionner le fichier image à associer et cliquer sur « Ouvrir ».
5. Cliquer sur le bouton « Télécharger ».
Le fichier est alors copié de l'ordinateur vers le serveur.
6. Eventuellement parcourir et télécharger un logo de survol.
Celui-ci apparaît au survol de la souris.
7. Cliquer enfin sur le bouton « Voir en ligne » (en haut à gauche) pour visualiser l'affichage sur le site public.

Remarque : Pour supprimer un logo, cliquer sur le triangle noir précédant « LOGO DE L'ARTICLE », et cliquer sur « Supprimer ».